

BELGIQUE, AUTOMNE '93

Action ouvrière contre « Plan Global »

Introduction

A l'instar de ce qui s'est passé dans tous les pays de l'Europe occidentale qui ont été frappés dans les années 1992/1993 par une grave crise périodique de l'accumulation du capital, la bourgeoisie de la Belgique et son Etat ont forgé de nouveaux dispositifs superstructurels (légaux et contractuels) favorisant une accélération de la dévalorisation du prix de marché de la marchandise force de travail. Par la confection du **Plan Global pour l'emploi et la compétitivité** il s'agissait – ici comme ailleurs – de provoquer et d'établir, par voie extérieure au jeu spontané de la demande et de l'offre de travail vivant, de nouvelles règles légales et contractuelles (naturellement négociées avec les instituts syndicaux de l'Etat) de vente de la marchandise force de travail susceptibles d'en baisser autoritairement le prix de marché.

De toute évidence ces initiatives étatiques s'inscrivent au sein d'une tendance générale, objective, spontanée et permanente, à la dévalorisation du travail vivant.

Cependant, dans le contexte particulier de la crise et du marasme économique, elles se révèlent d'autant plus pressantes et indispensables que les forces productives générales de la société ne se développent plus, ou, tout au moins, pas au même rythme que pendant les moments fastes du cycle industriel du capital. En effet, lors des crises de dévalorisation généralisée du capital, la productivité du travail social ne parvient plus à progresser avec le même allant qu'auparavant ; et ce du fait du ralentissement ou du blocage des investissements en capital fixe (les investissements en capital fixe entraînent l'augmentation de la composition technique du procès de travail). Ainsi, durant les moments déprimés du cycle économique, le fléchissement de la dynamique à la baisse de la marchandise force de travail se produisant sur fond d'une décrue importante et soudaine du taux de profit, rend encore plus vitale et urgente pour le capital la mise en œuvre de dispositifs « extérieurs » au fonctionnement inertiel du marché du travail ; ces nouveaux appareils légaux et contractuels musclent et favorisent la tendance à la baisse du prix du travail vivant.

Alors que dans les « bons » moments de l'accumulation capitaliste on est souvent face à une situation qui voit d'une part progresser le salaire réel des prolétaires et, d'autre part, diminuer la valeur de la force de travail, dans les « mauvais » moments du cycle, on assiste à un

ralentissement de la baisse (ou même, dans certains cas, à une hausse) de la valeur force de travail joint à une chute importante de son prix de marché. Ce mouvement des salaires nominaux et réels à la baisse est déterminé par la conjoncture défavorable du marché du travail en période de crise et/ou de marasme économique. Ceci a lieu à une époque au cours de laquelle la valeur du travail vivant, le temps de travail social nécessaire à le reproduire, tend à se relever à cause du ralentissement de la progression, voire carrément du recul, de la composition technique du procès de travail (rapport physique entre travail cristallisé et travail vivant).

Ainsi, pendant ces moments déprimés du cycle du capital, alors qu'il n'est plus possible d'amplifier la production en masse de marchandises car elle ne trouve pas de marchés solvables, afin de maintenir au plus haut niveau la masse de plus-value créée socialement, la seule issue pour la bourgeoisie c'est de comprimer violemment le salaire (si cela lui est permis par l'état déterminé des rapports de forces entre les classes) **plus encore** qu'il ne diminuerait mécaniquement du fait de l'action sur celui-ci du mouvement spontané d'adéquation de l'offre à la demande de travail. Dans ces circonstances, la diminution brutale du salaire est souvent l'apanage de l'organe qui incarne la concentration de la force du capital : son Etat. L'Etat belge n'a pas échappé à cette détermination. Le **Plan Global** devait constituer l'ossature d'un nouveau pacte social entre capital et travail fondé sur l'acceptation de la part de ce dernier de la diminution du salaire nominal et réel direct et indirect ainsi que davantage de « flexibilité » dans les normes légales et contractuelles d'expulsion et d'accès à l'emploi salarié.

Par ailleurs, le débat sur le **Plan Global** devait servir à la redéfinition des fondements particuliers de la démocratie belge et notamment de ses deux piliers fédéral et monarchique¹. La mort de Baudouin, son remplacement par Albert II, à l'allure molle et condescendante, de même que le regain de popularité des revendications autonomistes auprès des différentes communautés de la société civile belge (flamande, wallonne et bruxelloise), croisaient le chemin du **Plan Global** et en devenaient indirectement des bancs d'essais supplémentaires de sa viabilité et inversement.

Le monarque belge en particulier s'était fait, avant tout le monde, le chantre de la nécessité d'un nouveau pacte social entre les classes. A la suite de ce touchant appel, dans un fraternel élan monarchique, presque toutes les fractions bourgeoises de droite et de gauche s'étaient alors agenouillées devant l'incarnation de l'Etat bourgeois, renouvelant leur allégeance vassale, exorcisant ainsi leur inquiétude devant la combativité ouvrière renaissante. Détenteur des clés du verrou contre-révolutionnaire belge, le providentiel Albert les protégerait bien des bourrasques sociales à venir. Avec les gesticulations des classes moyennes explorées, l'unanimité régnant à la mort de Baudouin fit éclore cette fleur macabre et éphémère qu'est la nationalité belge².

Une fois la messe dite et le rideau tombé sur cette tragi-comédie, les réactions ouvrières à l'annonce de certaines mesures contenues dans le rapport des experts devant conseiller le gouvernement étonnèrent non seulement le patronat mais surtout les syndicats par leur spontanéité et leur massivité. Il fallut alors toute l'expérience de presque un siècle de syndicalisme d'Etat et de collaboration de classes, l'invocation du consensus belge, version

¹ Le qualificatif marxiste *d'Etat constitutionnel modèle* pour l'Etat belge est encore parfaitement d'actualité. A ce propos nous renvoyons le lecteur au travail exemplaire réalisé en son temps par Le Fil du Temps n°1 et 4 : *La nation et l'Etat belge produit de la contre-révolution*, ainsi qu'au recueil de texte de K. Marx et F. Engels : *La Belgique, Etat constitutionnel modèle*, diffusé par nos soins.

² En ces journées de deuil estival chacun y alla de sa petite phrase vouée à la postérité et oubliée depuis. Mentionnons cependant cette profession de foi d'un député de la gauche socialiste se disant républicain partout dans le monde, sauf en Belgique. Servile mise à jour de la devise prôtée par Marx à la bourgeoisie belge lors des révolutions européennes de 1848 : « la liberté pour faire le tour du monde n'a pas besoin de passer par la Belgique ». Il est vrai que Léopold de Saxe Cobourg se revendiquait le premiers des républicains... C'est pour avoir érigé le ridicule en raison d'Etat qu'on parle de « Belgique joyeuse ».

locale de l'universelle démocratie sociale, pour venir à bout d'un mouvement qui, par son ampleur, fut ici le plus important depuis la Seconde Guerre Mondiale. Ce mouvement ouvrier était porteur, à un certain degré, à un instant donné et d'une certaine manière, des aspirations et de la volonté de combat de millions de prolétaires d'Europe occidentale, aux prises avec les mêmes attaques contre leurs conditions de vie et de travail.

Tirant, tour à tour et simultanément, sur toutes les ficelles et usant de toutes les méthodes classiques pour encadrer et casser un mouvement de lutte, les syndicats et leurs partenaires politique au sein du gouvernement ont, une fois de plus, réussi à stopper la vague de grèves et de manifestation (à l'exception notable de la grève chez Gustave Boël qui dura 74 jours) ; mais cela sans pour autant avoir pleinement vaincu et écrasé la résistance ouvrière. Le désamorçage de la combativité ouvrière s'est produit, en outre, du fait de la nécessité, de la part des salariés de faire face aux dépenses exceptionnelles de fin d'année et par le détournement « à l'italienne » de l'attention générale pour les luttes vers le déferlement des « affaires » et des « scandales » (cf. l'« affaire Agusta », l'une des multiples suites à l'assassinat de l'ex-Vice Premier Ministre socialiste André Cools). Ces éléments ont grandement contribué à la réussite du projet étatique du **Plan Global**, honteusement approuvé (sous la couverture de l'échec des négociations inter-sectorielles) par l'ensemble des syndicats officiels.

Par ce travail, la section belge de notre mouvement entend développer et étayer les éléments qui fondent ces quelques conclusions, afin de fournir aux ouvriers d'avant-garde les armes politiques adaptées pour pouvoir parvenir à un bilan efficace et complet des « événements d'automne ». Cette brochure achève, provisoirement, le travail de propagande conduit au sein de cette formidable révolte défensive du prolétariat en Belgique par les militants et sympathisants de notre formation. Il devait être suivi par la formalisation des réflexions qui l'ont inspiré et par la systématisation des analyses que nous avons pu effectuer à chaud, en étroit contact avec la classe exploitée en lutte. Cela s'est imposé plus généralement parce que les luttes ouvrières de résistance, aussi puissantes et courageuses soient-elles, ne secrètent jamais mécaniquement et clairement une compréhension collective et une expression révolutionnaire adéquates au combat historique contre la bourgeoisie et l'exploitation. C'est pour cela aussi que, de tout temps, il faut patiemment tisser, puis renforcer, les liens entre la minorité communiste et les combattants les plus décidés du prolétariat, liens sans lesquels le parti de classe, outil supérieur de la victoire décisive, ne peut pas se constituer. Il ne s'agit donc pas de verser dans le commentaire *post festum*, mais d'ancrer – selon la véritable tradition marxiste révolutionnaire – la théorie du communisme orthodoxe au sein même de la classe qui l'a historiquement produite.

« On ne se plaint pas d'événements historiques ; on s'efforce au contraire d'en comprendre les causes et, par là, les conséquences qui sont loin d'être épuisées. »

K. Marx

« Le parti ouvrier – le vrai – n'est pas une machine à manœuvres parlementaires, c'est l'expérience accumulée et organisée du prolétariat. C'est seulement à l'aide du parti, qui s'appuie sur toute l'histoire de son passé, qui prévoit théoriquement les voies du développement, toutes ses étapes et en extrait la formule de l'action nécessaire que le prolétariat se libère de la nécessité de recommencer toujours son histoire : ses hésitations, son manque de décisions, ses erreurs. »

Trotsky. Les leçons de la Commune. 1921.

« La contre-révolution ne crée pas seulement de petits Etats dont la fonction essentielle est de faire la police et d'empêcher la croissance de structures sociales et productives modernes ;

elle démantèle de grands Etats existants pour en créer de petits qui rivalisent entre eux afin de masquer les antagonismes de classe. »

Le Fil du Temps. La nation et l'Etat belge produits de la contre-révolution. N°1. P. 55.

Pour l'établissement d'une chronologie

Août 1993

5 août. Mise sur pied par le gouvernement d'une commission d'experts (présidé par M. Fons Verplaetse, gouverneur de la Banque Nationale) chargée de préparer les négociations du pacte social à finaliser avant fin 93.

9 août. Albert II prête serment. Son discours d'investiture appelle à la réalisation d'un pacte social suivant en cela l'avis indiqué par le G7.

11 août. Répondant positivement aux vœux exprimés par le Roi, gouvernement, patronat et syndicats s'engagent à entamer, dès la rentrée, des discussions en vue d'aboutir à un nouveau « pacte social pour l'emploi ».

Septembre 1993

* Déclarations de toutes les fractions de la bourgeoisie sur le pacte social : elles donnent le ton des futures négociations. Si l'on parle déjà largement dans la presse des « sacrifices » que les prolétaires auront à consentir, le détail des mesures d'austérité sera néanmoins systématiquement distillé au compte-goutte. Les travailleurs n'auront ainsi jamais connaissance du plan global dans son ensemble et des attaques qui les visent.

On évoque :

1. un saut d'index de l'échelle mobile des salaires.
2. l'introduction d'un principe d'attribution sélectif des allocations familiales en fonction des revenus.
3. « la diminution des écarts salariaux intenable » par rapport aux voisins européens et la suppression pour 94 des augmentations de salaires (gel des salaires).
4. la réforme des pensions.
5. la levée de taxes (CO2 et sur le patrimoine) et la hausse de la TVA et des accises.
6. le passage à une flexibilité plus grande du travail (cf. annualisation du temps de travail et sa redistribution en fonction directe du caractère hétérogène des flux productifs).

* GB (grande distribution) rend public son dispositif de restructuration comprenant des pertes d'emplois considérables, d'environ 4600 postes (soit un quart des effectifs), la fermeture de sièges et une flexibilité accrue du temps de travail.

Octobre 1993

2 octobre. Manifestation convoquée à Gand par le front commun syndical « pour » les travailleurs du textile, contre les licenciements et le « dumping social ».

18 octobre. Le groupe d'experts chargé de préparer les futures échéances de négociation remet au gouvernement son rapport. Outre le blocage des salaires de 1994 à 1996, le rapport (la note Verplaetse) préconise « la suppression de la pré pension, le relèvement de l'âge de la pension et une plus grande flexibilité dans les contrats de travail pour résorber le handicap de compétitivité de la Belgique du fait de ses coûts salariaux trop élevés ».

20 octobre. Début des négociations sur le pacte social à Val Duchesse avec les partenaires habituels (patronat, syndicats, paysans, classes moyennes) ; elles démarrent sur base d'une

note rédigée par le Premier ministre Dehaene qui contient déjà les grandes lignes du futur plan gouvernemental.

21 octobre. Rupture des négociations inspirées par la note Dehaene car elle est jugée trop « déséquilibrée » ; dans un premier temps c'est la FGTB (syndicat socialiste) qui quitte la table des négociations, ensuite elle est suivie par le syndicat libéral.

La note Dehaene préconise :

1. l'étalement sur trois ans des avantages prévus dans les conventions en cours.
2. le blocage des salaires jusqu'en 1996 ;
3. des manipulations de l'index de l'échelle des salaires.
4. le contrôle des avantages octroyés aux patrons sous forme de réductions des cotisations sociales en échange de l'adoption de mesures augmentant la flexibilité du travail ; ce cadeau aux entreprises s'élève à près de 30 milliards et il s'accompagne d'une réduction de 75 milliard du budget de la sécurité sociale (chômage, allocations familiales et soins de santé).

Estimant devoir sauver le « modèle belge de concertation » (expression locale de la démocratie sociale), et jugeant le texte de M. Dehaene satisfaisant en matière d'emploi des jeunes, la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) décide de poursuivre les pourparlers officiels. Cette position sera vivement contestée par la CSC wallonne et le LBC (employés catholiques flamands) qui, de concert avec le CVP (Sociaux-Chrétiens flamands), exigent la rupture des négociations.

Poussée par un mécontentement ouvrier croissant, la CSC s'alignera quelques jours plus tard sur la position de la Fédération Générale des Travailleurs de Belgique (FGTB).

Le cours du Franc belge vacille à l'annonce de la décision de la FGTB de rompre les négociations; il ne se redressera qu'à la suite de la décision de la Bundesbank de baisser les taux d'intérêt du DM.

24 octobre. Publication d'un communiqué gouvernemental annonçant à la fois la rupture des entretiens avec les syndicats, la mort prématurée du pacte social et un Plan global pour l'emploi, le rétablissement de la compétitivité et la viabilité de la sécurité sociale. Ce même jour le syndicat ABVV (FGTB flamande) et quelques groupes antiracistes participent à une « marche des jeunes pour le travail, contre le fascisme et le racisme » prévue de longue date. Ces messieurs arborent des calicots proclamant leur opposition à un pacte « pas assez social ». Le ton syndical des prochaines journées de protestation est ainsi donné.

29 octobre. La CSC juge toute action prématurée, mais près de 50.000 à 70.000 travailleurs manifestent à Bruxelles à l'appel de la seule FGTB. Les Mots d'ordre officiels, par ailleurs largement dépassés par les prolétaires présents, critiquent « le déséquilibre du plan social » élaboré par le gouvernement, et avancent la revendication d' « un vrai pacte social ».

Une série d'actions est ensuite programmée par la FGTB et la CSC : d'abord grèves sélectives par secteur et dans certaines entreprises (le 15 novembre), ensuite grèves tournantes par province. (les 22/11, 26/11 et 3/12), pour finir avec une grève générale le 10 décembre,

Novembre 1993

2 novembre. A Diamond Board, 400 ouvriers arrêtent le travail durant 3 jours contre les licenciements : ils obtiennent le maintien de l'emploi jusqu'au 30 juin 1994.

5 novembre. Une cinquantaine de chauffeurs de la firme Esso occupent le Centre de Distribution de Bruxelles contre la décision de supprimer leur entité productive et de soustraire son activité. Il s'agit des mêmes ouvriers qui avaient brisé la grève dans la pétrochimie quelques mois auparavant.

10 novembre. Annonce de grèves en chaîne par le front commun syndical FGTB et CSC contre le plan gouvernemental et publication d'un texte commun indiquant les revendications des deux centrales:

1. Rejet des atteintes aux Conventions Collectives de 1994.
2. Revendication de l'établissement d'un lien entre l'abaissement du coût salarial et l'embauche compensatoire.
3. Nécessité du refinancement de la Sécurité Sociale.
4. Exigence d'une fiscalité répartissant plus équitablement l'effort à consentir en taxant le patrimoine mobilier, les profits etc.

Globalement les deux Centrales se prononcent pour le respect des Conventions Collectives et contre toute manipulation de l'index des prix retenus pour la fixation de l'échelle mobile des salaires. Ici Il est question d'enlever de la liste des marchandises indexées le tabac, l'alcool et l'essence. Les Syndicats s'élèvent également contre l'introduction du jour de carence en cas de Maladie.

Des grèves par province et par secteur sont organisées au mois de novembre, ainsi que deux grèves générales dont l'une le 10 décembre, jour du sommet européen de Bruxelles. La tactique syndicale fondée sur l'éparpillement des luttes, de leur polarisation en grèves sans défilés et en manifestations du samedi sans grève ou encore alternant des grèves générales, des grèves sectorielles et par région, limitera grandement la tendance aux débordements en amont et en aval des journées de protestation officielles.

15 novembre. Journée de grèves interprofessionnelles menées à l'appel du front commun FGTB/CSC, rejoint par la CGSLB (syndicat libéral). Outre les transports, les grands magasins, les banques et les assurances, c'est l'industrie qui va être touchée en premier chef par cette action. Le mouvement se porte bien dans la région du Centre, à Anvers, Charleroi, Liège et Gand.

Reprise des entretiens syndicaux avec le gouvernement qui débouchent sur l'obtention du respect des conventions collectives dans les secteurs public et privé (accord dénoncé par le gouvernement quelques mois plus tard, lors de la mise en application du plan global) et sur l'augmentation de la taxation du patrimoine.

Aucun accord n'est conclu à propos de la modification de l'index et des économies à réaliser dans la Sécurité Sociale.

18 novembre. Le gouvernement boucle son plan et annonce son arsenal de mesures anti-ouvrières. Jugeant comme insuffisantes les mesures en faveur de la création des emplois, la CSC durcit le ton et confirme son appel à la grève du lundi 22 novembre. En revanche, la FGTB déclare sa satisfaction pour certains aspects du plan et retire le mot d'ordre de grève pour le lundi 22 en prétextant la nécessité de se donner le temps de repenser son attitude vis-à-vis du gouvernement. Par la suite et après avoir pris le pouls de "leurs" bases respectives, les deux syndicats rejeteront le plan gouvernemental car il se révélait à leurs yeux peu efficace en matière de défense de l'emploi.

L'annonce du plan dope la Bourse qui en une heure réalise 1.5 milliard de transactions. Le Franc belge remonte et les taux d'intérêt (taux d'escompte et taux directeur de la Banque Nationale) sont baissés.

A la FN de Herstal (production d'armes de guerre) 500 ouvriers débrayent spontanément et occupent les ponts de Liège.

22 novembre. Premières grèves tournantes sans manifestations dans les provinces de Liège, d'Anvers et dans le Limbourg. Des piquets bloquent les entreprises, et des villes et quartiers industriels entiers, telle l'île Monsin à Liège. Les grèves touchent le secteur privé aussi bien que les services publics, l'industrie aussi bien que les services.

23 novembre. La Direction des usines Boël annonce pour 94 et 95 la suppression de 1068 emplois sur un total de 2400.

24 novembre. Six; autres provinces sont investies par des Manifestations et des actions de grève. On enregistre des arrêts de travail dans les transports publics, les postes, les banques, les écoles...

26 novembre. La grève générale, lancée ce jour-là par le front. commun syndical au lieu du 10

décembre (date qui avait été initialement retenue), est largement suivie et paralyse les entreprises privées, la fonction publique et les transports. Pour les syndicats elle aura la fonction de coiffer et de confirmer leur leadership sur le mouvement.

Décembre 1993

3 décembre. Déclenchement de la grève chez Boël contre le dispositif de restructuration présenté fin novembre par la Direction qui prévoit des licenciements en masse et la fermeture de certaines unités de production.

7 décembre. Rupture du front commun syndical.

9 décembre. la CSC lève son opposition au Plan Global tandis que la FGTB maintient son mot d'ordre de grève. Certaines fédérations professionnelles votent néanmoins contre la manifestation du 10 décembre et déclarent vouloir privilégier les actions en front commun au détriment des "actions de prestige". Cet argument sera à l'origine de la défection de la Centrale du Textile de la FGTB flamande. On parle de tensions régionales au sein du syndicat...

10 décembre. Manifestation nationale interprofessionnelle, jour du sommet européen. 25,000 travailleurs, soit 3 fois moins qu'en octobre, se mobilisent à l'appel de la FGTB pour cette manifestation qui symbolisera l'enterrement du mouvement.

La FGTB ne retient pas la proposition de lancer une grève générale comme le réclament la centrale des métallos et les instances régionales de Liège-Huy-Waremme et opte pour une manifestation ayant comme mot d'ordre le très édulcoré : "Pour un plan global plus équitable", Malgré cela les métallos de Charleroi effectueront une grève de 24 heures.

14 décembre. Signature d'un protocole d'accord entre syndicats et Direction chez GB.

15 décembre. Acceptation dans son principe, et après quelques retouches, du plan gouvernemental par les Syndicats. Les aménagements obtenus après concertation, qualifiés de "grande victoire" par la FGTB consistent en :

1. l'augmentation de 1% des allocations sociales pour les revenus les plus faibles afin de compenser l'introduction de l'index santé (index allégé du prix du tabac, de l'alcool et de l'essence).
2. la taxation des revenus mobiliers et immobiliers à concurrence de 30 milliards.
3. la suppression des ponctions envisagées dans l'assurance des accidents du travail.
4. le respect des conventions collectives de 1994 (combine sur les dates).

Suspension de tout mouvement de grève et de toute manifestation par les deux centrales syndicales.

24 décembre. Adoption définitive par le Conseil des ministres de l'ensemble des mesures du plan global. Seule la diminution des allocations familiales est transformée en une, cotisation de sécurité sociale généralisée.

Le plan prévoit l'entrée en vigueur de nouvelles lois le premier janvier 1994.

Janvier 1994

Ce mois sera principalement marqué par :

1. La levée de l'immunité parlementaire pour trois ministres socialistes (M. Guy Spitaels, Ministre Président de la Région Wallonne; M. Guy Mathot, Ministre des Affaires intérieures du gouvernement Wallon et ex secrétaire du Parti Socialiste et M. Guy Coëme, vice-Premier Ministre et ex-Ministre de la Défense Nationale) impliqués dans une affaire de corruption liée à l'achat en 1988 d'hélicoptères Agusta pour l'armée belge. Les rebondissements quotidiens de l'affaire Agusta, ayant également trait à l'assassinat de l'ex vice-Premier Ministre André Cools, auront pour effet de captiver l'attention des prolétaires sur des événements annexes ; et ce, tandis que le gouvernement passera à la mise en oeuvre de son plan global.

2. L'application au 1^{er} janvier des mesures d'austérité dans le domaine de la sécurité sociale et de la fiscalité.
3. Retour des syndicats à la table des négociations à l'appel du gouvernement qui réclame leur accord sur les modalités d'exécution du plan global en matière d'emploi et de flexibilité. Il s'agit, ici, pour le gouvernement d'obtenir la garantie du maintien de la paix sociale et l'accord des syndicats sur l'ensemble des décisions gouvernementales au sujet de la "promotion de l'emploi". Ces mesures étatiques visent à encadrer plus étroitement les nouveaux "Plans d'entreprise" : pour favoriser la "redistribution du temps de travail global" le gouvernement propose aux firmes une, diminution des cotisations sociales patronales de 100.000 Francs belges par emploi créé.
4. Refus du pré-accord sur la flexibilité de l'emploi de la part des syndicats. Le même scénario que celui du mois de septembre va se mettre en place autour de ces négociations : pré-accords, menaces de réaction de la part des syndicats, refus des mesures gouvernementales et, conformément à la logique du modèle consensuel, *in fine* prise de décision soudaine de la part du gouvernement.

Février 1994

Adoption de deux nouvelles mesures en matière d'emploi et de flexibilité qui confirment l'attaque brutale de la bourgeoisie contre les dits "acquis sociaux" :

1. Modification des règles établissant la durée du préavis pour les salariés.
2. Levée des contraintes qui empêchaient la signature de contrats à durée déterminée à répétition et faculté totale pour l'employeur de les reconduire pendant deux ans au moins.

14 février. Après 74 jours se termine la grève chez Boël. Les ouvriers obtiennent la suppression des licenciements secs contre une diminution salariale de 3%, des mises en préretraite et l'accroissement de la flexibilité du temps de travail.

Bases économiques du Plan Global

La Belgique est un petit pays capitaliste à forte et ancienne industrialisation. A elle seule, l'industrie manufacturière, qui constitue toujours le cœur du capital productif, pèse à hauteur de 24% du PIB. Le poids économique de cette portion décisive du capital productif demeure le même depuis 1975. Des branches traditionnelles telles la mécanique, la machine-outil, la métallurgie, la pétrochimie et le textile-habillement occupent la place dominante dans l'industrie manufacturière.

Terriblement dépourvue d'un marché intérieur à la mesure de sa capacité globale de production, la Belgique est bien plus exposée aux aléas du marché mondial que les grandes nations capitalistes du continent européen. En particulier, cela se traduit par une forte présence étrangère dans la grande industrie et dans la haute finance (environ 70% du total).

Les marchés extérieurs privilégiés de la production capitaliste effectuée en Belgique ce sont les pays voisins : à l'heure actuelle, près de 60% des exportations vont en Allemagne, aux Pays Bas et en France. A une échelle plus large, 75% du total des exportations sont acheminées vers les trois pays mentionnés et vers l'Italie et la Grande-Bretagne.

Ces quelques caractéristiques de la formation économique et sociale belge, succinctement rappelées, rendent perceptible le soubassement économique du Plan Global. Sur fond de crise cyclique mondiale de la valorisation du capital social, la Belgique a vu se gâter sa position sur les marchés extérieurs, se détériorer ses comptes publics et se déprécier sa monnaie.

D'une part on a affaire aux symptômes classiques de la crise :

- * Les profits des entreprises non financières se sont contractés et leur capacité d'autofinancement a chuté.
- * La production industrielle a enregistré une baisse, en 1993, bien plus importante que pendant la crise de 1981, quoique inférieure à celle de 1975 (-9,6% en 1975, -2,6% en 1981 et -6,1% en 1993) (voir **Annexe 3**).
- * Les investissements en capital constant sont en forte baisse (-24% en variation annuelle en 1993 pour l'industrie manufacturière).
- * Le taux d'utilisation des équipements de production est lui aussi moins élevé qu'en 1981; 74,5% au premier et second trimestre 1993 contre un taux légèrement supérieur à 75% en 1981.
- * Le chômage frappe désormais environ 10% de la population active totale, s'acheminant ainsi avec entrain vers le sommet de 12.5% atteint déjà en 1982. Ces pourcentages sont calculés sur une base statistique européenne harmonisée. En revanche, si l'on se fie à la définition retenue dans la comptabilité nationale belge, ce taux aurait dépassé, en février 1994, le cap de 15%.

D'autre part la Belgique est confrontée, comme il l'est écrit plus haut, à des conséquences de la crise mondiale qui lui sont plus spécifiques :

Entre 1987 et 1993 ce pays a perdu des parts des marchés extérieurs supérieures en pourcentage à la baisse enregistrée par ses principaux concurrents : -12% contre -7.7% en moyenne pour France, Allemagne et Pays-Bas. La baisse de sa position concurrentielle extérieure s'enclenche en 1992, en plein cœur de la crise, après une période de dix ans durant laquelle le trend était inversé (hausse régulière de ses parts des marchés extérieurs).

* L'Etat doit affronter aussi bien une crise chronique des recettes (crise "fiscale" permanente : le montant de la dette publique dépasse 130% du PIB), du fait du caractère relativement exigu du marché intérieur et du fait d'une exigence d'intervention étatique active dans l'économie relativement supérieure à d'autres pays à marché intérieur plus musclé, qu'une explosion conjoncturelle des dépenses pour à la fois aider les entreprises à rétablir leur rentabilité (baisse volontariste des taux d'intérêt, diminution de la pression fiscale et soutien direct) et gérer la dégradation de la condition prolétarienne de sorte que la cohésion de la société civile ne soit par trop remise en cause (démocratie sociale).

* La fragilisation du taux de change du Franc belge. Bien que les autorités belges aient finalement opté en juin 1992 pour l'arrimage de la politique monétaire des taux d'intérêt à celle des pays forts de l'Union européenne et en particulier à l'allemande, la grave crise monétaire du Système Monétaire Européen d'août 1993 (cf. M.C. n°5) a déstabilisé le taux de change de cette monnaie. Le décrochage de la monnaie allemande s'est produit : alors qu'entre 1986 et août 1993 100 Francs belges s'échangeaient sans problème contre 4,8/4,9 DM, depuis août de l'année dernière ils valent moins de 4,65 DM. Cela a entraîné, entre autres, une aggravation des comptes publics et en particulier des conditions monétaires internationales du remboursement de la dette extérieure (20% de la dette belge est à court terme).

Le Plan Global s'inscrit donc dans ce contexte et constitue une réponse aux déchirantes "questions" que la crise pose à la bourgeoisie de ce pays. La crise et la perte globale de compétitivité de la fraction belge du capital social mondial ont dessiné les contours du Plan Global, qui pourraient se résumer en une phrase : faire augmenter la productivité du travail en un moment du cycle économique où celle-ci ne peut plus ou pas assez progresser par le truchement de la progression de la composition technique du capital productif.

En effet, la productivité du travail salarié en Belgique a toujours traditionnellement été parmi les plus hautes des pays forts du MPC (Mode de Production Capitaliste) et le coût salarial y est parmi les plus faibles. Pour la période 1987/1992, la croissance belge tendancielle de la productivité du travail (du secteur des entreprises et en variation annuelle en pourcentage) est

inférieure seulement à celle du Japon, alors qu'elle est du même ordre que celle de la France et légèrement supérieure à celle de l'Italie,

La progression soutenue de la productivité du travail couplée au ralentissement historique de la croissance de l'accumulation depuis la crise de 1974/1975, ont déterminé la réduction relative puis absolue des effectifs salariés du capital productif. Même dans les moments fastes du cycle industriel l'emploi productif a moins crû que les emplois improductifs, dont une partie croissante sont précaires, mal payés et à très faible contenu professionnel.

« Pour illustrer ce propos, on peut relever que, dans les années '70, le nombre d'emplois dans le secteur privé a légèrement diminué avec une croissance économique de 3% alors que, dans les années '80 avec une croissance économique de 2%, le nombre d'emplois a à peine progressé. »

Pacte pour l'emploi, la compétitivité et la Sécurité Sociale. P.6.

D'après nos calculs, la classe ouvrière représentait plus de la moitié de l'emploi salarié, en Belgique en 1970, alors qu'en 1990 elle ne compte plus que pour 35 à 40% du total. Elle a donc été frappée par sa forte productivité ou encore, par la nette croissance de la composition physique du capital productif.

En revanche, en un ordre inverse relativement à l'emploi productif de nouvelle valeur, l'emploi improductif s'est développé, et avec lui le semi-prolétariat et les couches moyennes salariées : signe évident également d'une forte productivité du travail social créateur de valeur.

Le déferlement des débats, animés par les valets politiques du capital, sur "le crépuscule du prolétariat" et sur "la fin du travail vivant et de l'emploi" tire argument de cette situation. Ainsi, afin de faire passer la pilule du Plan Global de façon indolore, en échange d'une diminution terriblement manifeste du prix réel et nominal de la marchandise force de travail, propose aux prolétaires le miroir aux alouettes de la perspective, après la crise, de la création d'emplois nouveaux... Mais la fin de la crise et du marasme économique, en Belgique comme ailleurs, n'entraînera pas, fin 1994, une reprise soutenue et durable de nature à relancer massivement les recrutements pour l'armée industrielle occupée. L'OCDE, dans son dernier rapport sur la Belgique et le Luxembourg publié en février de cette année, le confirme clairement (p. 82/83).

« Le climat International ne paraissant devoir que lentement, s'améliorer, les perspectives à court terme de la Belgique sont assez sombres. Même si l'économie est proche du point le plus bas du cycle et bien que l'on prévoie une reprise de la croissance l'an prochain (1994 n.d.r.) qui se poursuivra en 1995, il est peu probable que l'activité se redresse suffisamment pour empêcher une nouvelle poussée du chômage.

Qui plus est, à la suite de l'assouplissement du mécanisme de change du S.M.E. (Système Monétaire Européen n.d.r.) au début du mois d'août (1993 n.d.r.) et des pressions persistantes exercées sur le Franc belge, le climat d'incertitude s'est renforcé - en ce qui concerne notamment le niveau des taux d'intérêt - et les présentes prévisions risquent, en définitive, de pêcher par optimisme. »

Tout est dit.

Lignes de force de la lutte

Ce qui a marqué de prime abord ce mouvement de grève ce fut sa massivité. Le nombre de travailleurs qui, d'une façon ou d'une autre ont participé aux différentes actions fut très élevé. Relativement à la grève de 1960/61, celle de décembre 1993 s'est mieux répartie sur l'ensemble

du territoire du pays; elle a été bien suivie autant au nord qu'au sud de la Belgique, et ce notamment du fait de la nature générale de l'attaque.

La fameuse manifestation du 29 octobre 1993, convoquée à l'appel du seul syndicat socialiste FGTB-ABVV, dépassa en nombre les prévisions les plus optimistes des organisateurs et regroupa environ 75000 manifestants peu soucieux de leur affiliation syndicale, résolument unis dans la lutte contre le plan et provenant de tous les secteurs industriels du pays (sidérurgie, distribution, secteur public, textile, dockers...).

Le régionalisme infâme, fossoyeur de presque tous les mouvements ouvriers en Belgique, fut partiellement et pour un temps dépassé. L'exemple le plus éclatant a été donné par les ouvriers de la firme Van Hool (fabrication d'autobus) qui refusèrent d'adhérer à des mots d'ordre spécifiques et de type régionalistes (ex. : "contre la commande de véhicules à la firme française Renault par la Région wallonne).

Il est difficile d'estimer le "coût social" des différentes journées de grève et autres actions, mais l'on peut citer, de source patronale, le chiffre indicatif de 5 milliards de Francs belges par journée perdue. Mais plus encore que le prix élevé payé par le capital il convient de souligner la véritable explosion de spontanéité ouvrière, peu ou pas maîtrisée par les syndicats officiels, qui a marqué ce mois de décembre. Il ne s'agit cependant pas d'y entrevoir un mytique, absolu et instantané débordement généralisé des syndicats d'Etat mais bien plutôt l'enclenchement d'un processus de progressive radicalisation des luttes qui se manifesta par l'exécution d'un nombre considérable d'actions prolétariennes décidées contre le Plan Global. Exemple fut, parmi mille autres, le cas des ouvriers de la F.N. qui ont débrayé spontanément et aussitôt bloqué les ponts de Liège. Ou encore l'emploi systématique de nouvelles méthodes de lutte pour la Belgique, tels les piquets volants et surtout le blocage, par l'érection d'innombrables barricades de pneus enflammés, de vastes zones industrielles et urbaines (cf. La Louvière), qui, de plus, ont rencontré la solidarité active des populations de ces territoires.

Ainsi, pendant presque un mois, en amont et en aval des journées de grève et de manifestations syndicales officielles, se déroulèrent une multitude d'initiatives ouvrières indépendantes en prolongement et/ou avant le déroulement de celles officielles. De là même manière que le régionalisme ne fit pas recette, le rejet de la "politique" - dans le sens de la magouille politicienne bourgeoise - incarna la réaction ouvrière à la compromission du PS/SP dans les attaques anti-prolétariennes. Cela s'est traduit par l'amorce d'une salutaire perte d'illusions à propos du prétendu caractère "ouvrier" de la social-démocratie.

Aussi, lors de presque toutes les manifestations les différents mots d'ordre syndicaux tels "pour un vrai pacte social", "pour une meilleure répartition des sacrifices"... furent systématiquement boudés et détournés, afin d'affirmer fortement le rejet de tout plan et de toute mesure d'austérité quelle qu'elle soit. Enfin on rappellera que des fractions ouvrières ont ponctuellement assumé la tâche de l'affrontement direct avec les forces de police comme à Anvers et à Gand.

Ces escarmouches, certes encore sporadiques et peu organisées, sont néanmoins là pour montrer aux autres ouvriers que, cachée derrière la violence potentielle de la paix sociale, se dresse toujours la violence ouverte de la répression dès que l'action prolétarienne devient indépendante. Cette importante secousse ouvrière vient donc à point pour rappeler aux apprentis fossoyeurs du marxisme que la classe exploitée existe, vit et lutte épisodiquement pour elle-même lorsque, faute d'un véritable parti ouvrier révolutionnaire, issu et ancré dans ses luttes, d'organes politiques et syndicaux massifs et indépendants de la bourgeoisie et d'un cours généralement favorable à la lutte des classes, la contre-révolution a historiquement et globalement le dessus.

Les manœuvres du syndicalisme d'Etat

Durant ces Semaines de lutte les manœuvres syndicales étaient compliquées par la présence au gouvernement du PS/SP, précisément comme protagoniste des mesures anti-ouvrières. Cette situation inédite court-circuitait le tant vanté compromis à la belge, fondé sur l'encadrement de l'agitation ouvrière par la gauche politique et syndicale... Le défi syndical consistait par conséquent en la tentative de manœuvrer entre la nécessaire fidélité envers leurs relais politiques et l'indispensable emprise à conserver sur les rangs ouvriers. Cela en cautionnant formellement les actions et tout en désamorçant les initiatives classistes indépendantes et les tentatives de radicalisation.

"C'est peut-être précisément cette stratégie syndicale de front commun, décidée après bien des balbutiements, qui protégera le mouvement de protestation des débordements suicidaires tant redoutés par les responsables."

(I. Philippon. L'impasse syndicale. in Le Vif/L'Express. 26/11/94)

La tactique syndicale sera de "politiser" le mouvement dont la dynamique de masse exprimait un rejet en bloc du Plan Global et de tout sacrifice envers l'économie nationale. Cette "politisation" ne signifiait donc autre chose que le dévoiement des luttes dans l'ornière électoraliste et réformiste.

Attaquant indistinctement la classe ouvrière, par delà les régions et les secteurs, le Plan suscitait une révolte générale effaçant toutes les distinctions politiciennes qui foisonnent habituellement en Belgique. La gauche socialiste agitera ainsi le spectre d'un retour de la droite afin de préserver le gouvernement en contrepartie de quelques correctifs au plan anti-ouvrier. La palme du mépris envers les ouvriers et de la vulgarité reviendra à l'ineffable M. Guy Coëme (ex vice-Premier Ministre PS), emporté depuis par l'affaire Agusta, qui prétendra que ce Plan, comparé aux projets de la droite, n'est que "pipi de chat". Il est vrai que ce monsieur se désaltère à d'autres sources...

Les communistes doivent également dénoncer ce fond de commerce de la social-démocratie, qui voudrait que la gauche capitaliste serait moins vindicative à l'égard de la classe ouvrière que la droite, Ce qui détermine la force des attaques bourgeoises contre la classe ouvrière, c'est bien la riposte dont celle-ci fait preuve, sa combativité. Si elle est couchée elle se fera marcher dessus qu'elle que soit la fraction bourgeoise aux affaires.

Les centrales syndicales appelleront constamment à la réalisation d'un vrai pacte social dont les sacrifices, répartis avec plus d'équité, créeraient effectivement de l'emploi. Invoquant les mânes de Saxe-Cobourg, le Premier ministre M. Dehaene a trouvé dans la mort du triste sire Baudouin, l'opportunité de réaliser l'union nationale autour du trône. Ce à quoi les syndicats n'ont guère rechigné.

Des négociations avec le gouvernement et le patronat était déjà acquis le gel des salaires pour 1995 et 1996, jusqu'à ce que des signaux d'alarme venus de la "base" imposent aux directions de quitter la table avec de grands effets théâtraux. Dès ce moment la FGTB et la CSC s'ingénierent à anticiper le mouvement alternant les rôles entre radicalisation et conciliation. Que la CSC endosse le costume du radicalisme à l'occasion de journées de luttes ostensiblement désertées par la FGTB n'est pas la moindre des nouveautés. Ce chassé-croisé servira utilement à polariser les énergies ouvrières sur l'arlésienne du syndicalisme d'État en Belgique : le Front Commun Syndical.

« Le fonctionnement syndical n'a jamais vraiment été celui d'un front commun puisque selon les moments, les actions ont été menées, tantôt par la FGTB tantôt par la CSC et parfois en commun. »

(Urbain Destrée. Président de l'interrégionale Wallonne. La Libre Belgique. 07/12/93).

Sous prétexte d'une action commune formelle on isolera ainsi les secteurs les plus combatifs en les diluant dans des journées d'action officielles. Le Front Commun à peine réalisé, les directions décrètent aussitôt sa mort laissant le soin aux délégués de mobiliser les ouvriers à

sa reconstitution, qui ce faisant abandonnent les vraies exigences de la lutte. L'unité ouvrière, refrain syndical entonné sur toutes les places, sera en vérité la cible des manœuvres syndicales.

La combinaison de grèves provinciales tournantes, associant judicieusement des provinces combatives avec celles où il ne se passe rien, de grèves générales sans manifestations et de manifestations hors des journées de grève, la très grande "souplesse" vis-à-vis de la "base" (capables demain de renier ce qu'ils avaient juré la veille), une forte capacité, forgée dans la tradition d'encadrement des grèves en Belgique, d'anticiper le mouvement et d'apporter des réponses bourgeoises à des questions que les ouvriers affrontent, tout cela aura contribué à fatiguer le mouvement et a finalement permis aux syndicats d'exercer une emprise grandissante sur celui-ci jusqu'à son extinction du fait de ces manœuvres dilatoires.

Une défaite partielle et provisoire pour la classe ouvrière en Belgique

Malgré le peu de recul dont notre mouvement a objectivement disposé au moment de l'explosion de ce conflit de classe, il a cependant parfaitement et rapidement identifié la principale manœuvre de la bourgeoisie contre cette lutte : "proposer" aux luttes à caractère économique prépondérant (car il s'est agit d'une réaction à des attaques contre les salaires et les emplois) la perspective fausse d'un débouché politique institutionnel; ou plus exactement encourager une illusoire montée en puissance "politique" de la grève, dont le clou devait être le détournement de l'attention générale pour l'agitation ouvrière défensive vers les multiples et spectaculaires séquences judiciaires et institutionnelles de l'affaire Agusta. En échange de l'acceptation prolétarienne de la dure réalité des diminutions répétées du salaire réel et nominal, de la réduction des prestations sociales, des licenciements, des mises au travail obligatoire... la bourgeoisie a ainsi offert la promesse d'un ravalement de sa façade politique. Comme en d'autres moments de l'histoire récente du pays c'est le modèle italien qui a servi à la bourgeoisie belge (cf. l'emploi cyclique d'un terrorisme d'Etat et d'une "stratégie de la tension" pour briser la détermination des exploités). Contre le spectre menaçant des luttes ouvrières pour cause de dégradation des bases matérielles de la cohésion sociale (démocratie sociale), la bourgeoisie a mis en scène la grande pièce de la lutte contre la corruption politicienne. Aussi, les classes dominantes, par les grandes lessives actuelles effectuées au sein du personnel politique au pouvoir, se préparent à leur assurer une relève plus musclée de type populiste ou de nationalisme bonapartiste (Vlaams Blok, FN,...). Pour l'heure, alors qu'il ne manque plus à la Belgique qu'un bon Berlusconi national, en remplacement du Roi des ondes, il y a toutefois déjà un roi qui vibre : Albert II.

Inspirée de l'opération "mains propres" en Italie, qui a littéralement "exproprié" de toute possibilité d'enracinement et de durcissement la pourtant exceptionnelle vague de lutte de septembre/octobre 1992, le "nettoyage" des mœurs politiques en Belgique a eu la même fonction cathartique. S'y est ajoutée l'orchestration d'une campagne idéologique faussement humaniste et véritablement terroriste centrée sur le "triste sort" des Sans Domicile Fixe (SDF). Le but de ce très médiatique apitoiement général, ordonné par les classes dominantes au sujet de ces rebuts de la société que sont les sous-prolétaires, était de bien montrer aux exploités qu'il vaut mieux ne pas lutter car il existe des situations qui sont pires que la leur et que, à force de tirer sur la corde, ils pourraient bien un jour, pas si lointain, se retrouver pour bon nombre d'entre eux dans la même situation.

Du point de vue du résultat de la lutte elle-même et des manœuvres syndicales et politiques, il s'agit fondamentalement d'une défaite, illustrée par l'isolement complet dans lequel s'est déroulé le combat héroïque de plus de deux mois chez Boël.

Par ailleurs, le meilleur indice de l'immense force de la bourgeoisie au sein du mouvement ouvrier s'est encore manifesté par l'absence quasi totale de toute tentative d'organisation indépendante des structures du syndicalisme à la belge. Il n'y eut également, sauf exception locale, aucun ancrage durable des luttes aux lieux de la production.

L'absence d'enracinement à la fois dans le territoire et dans l'usine a vite usé et gaspillé la combativité prolétarienne et, malgré l'ampleur du mouvement, n'a pas frappé le capital social "belge" à la source de la valorisation assez durement pour vaincre.

Cependant cette défaite est partielle et provisoire.

La combativité dont a fait preuve la classe ouvrière a été aussi intense que rapide à retomber. Mais c'est la nécessité objective pour l'accumulation capitaliste de réitérer ces attaques à la condition prolétarienne qui font que ce n'est que partie remise. D'autant plus que la classe exploitée a pu mesurer sa force et sa capacité de réaction.

De plus, les mesures du Plan Global, noyées dans le flot assourdissant du spectacle politico-médiatique orchestré *ad hoc* par l'adversaire de classe, ne montreront réellement leur véritable nature que lorsque leurs morsures deviendront concrètement perceptibles et c'est alors seulement que d'autres réactions ouvrières pourront revoir le jour.

IN FINE l'importance fondamentale du mouvement de cet automne réside dans la confirmation "grandeur réelle" de notre prévision d'un prochain retour sur l'avant de la scène des rapports entre les classes des luttes économiques massives des salariés, base et levier indispensable à tout futur révolutionnaire.

Car comme le dit K. Marx dans "Salaire, prix et profit" :

"Si la classe ouvrière lâchait pied dans son conflit quotidien avec le capital, elle se priverait certainement elle-même de la possibilité d'entreprendre tel ou tel mouvement de plus grande envergure."

Durant les deux mois de cette vague de luttes, notre mouvement est intervenu directement dans les trois régions du pays; il a notamment largement diffusé dans les manifestations, aux piquets, ainsi qu'aux principales usines du pays, les différentes versions du tract publié ci-dessous. En cela il a inscrit son action (naturellement à la mesure de ses faibles forces) dans la ligne de conduite au sein de la classe exploitée caractéristique du parti communiste :

« Les communistes ne se distinguent des autres partis ouvriers que sur deux points : 1. Dans les différentes luttes nationales des prolétaires, ils mettent en avant et font valoir les intérêts indépendants de la nationalité et communs à tout le prolétariat.

2. Dans les différentes phases que traverse la lutte entre prolétaire et bourgeois, ils représentent toujours les intérêts du mouvement dans sa totalité. »

(K. Marx. F. Engels. Manifeste du parti communiste.)

« Le capitalisme belge s'est acquis une grande réputation dans le monde par sa passion de la prétendue « liberté du travail »... L'idée le fait frémir qu'un simple ouvrier puisse être assez scélérat pour avoir un autre but que celui d'enrichir son patron et son maître. Non seulement il tient absolument à ce que son ouvrier reste un misérable domestique qui se tue à la tâche pour un salaire de famine, mais encore, comme tout esclavagiste, il veut que ses sujets rampent, fassent preuve de soumission en ayant des mœurs serviles, une religion d'humilité et le cœur contrit. C'est ce qui explique sa colère folle contre les grévistes, car la grève est pour lui un blasphème, une révolte d'esclaves et le signal d'un déluge social. »

(K. Marx pour le Conseil Général de l'AIT. 15/05/1869)

Annexe I

Plan Global pour l'emploi, la compétitivité et la Sécurité Sociale (version abrégée)

1/ Indexation : elle sera ralentie en 1994 (huit mois perdus).

2/ Salariés : les salaires réels seront bloqués en 1995 et 1996.

3/ Indépendants et professions libérales : une modération des revenus sera imposée de 1994 à 1996.

4/ Allocations familiales : elles seront réduites proportionnellement aux revenus à partir d'un revenu imposable annuel de 750.000 F. Une cotisation identique sera imposée aux ménages et aux isolés sans enfants.

5/ Pensionnés : une cotisation de 0.5 à 2% frappera les revenus mensuels de pension supérieurs à 40.000 F (ou 50.000 F en cas de charge de famille).

6/ TVA : elle sera portée de 19.5 à 20.5%.

7/ Taxes : essence avec plomb : +0.96 F le litre. Essence sans plomb : +1.20 F le litre. Diesel : +0.50 F le litre. Cigarettes : paquet de 25 cigarettes porté de 105 à 112F.

8/ Allocations de chômage des jeunes : le délai imposé avant d'avoir droit aux allocations d'attente (réservées aux jeunes qui n'ont jamais travaillé) est porté de six à neuf mois.

9/ Mise au travail des jeunes : à la fin de leurs études, les jeunes pourront entrer soit dans des emplois tremplins (payés à 90%), soit dans le plan d'embauche des jeunes (après six mois), soit dans le plan d'accompagnement (après neuf mois). Après deux ans d'indemnisation, ceux qui ne pourront pas prouver leur volonté de travailler seront passibles d'exclusion (sauf les chefs de ménage).

10/ Réduction des cotisations patronales :

1. pour les « bas salaires » la réduction sera de 50% jusque 42.000 F de salaire brut mensuel et dégressive entre 42.000 F et 60.000 F brut.
2. pour promouvoir l'embauche des jeunes, l'exonération sera totale la première année d'embauche, de 75% la deuxième, de 50% la troisième.
3. pour l'indépendant qui engage un chômeur, l'exonération sera totale le première année, de 75% la deuxième, de 50% la troisième.

Source : Le Soir du 18.11.93.

Annexe II

(tract en français et en flamand diffusé par nos militants et sympathisants durant la grève)

CONTRE L'AUSTERITE ET LE PACTE SOCIAL FAIRE PAYER LA CRISE AU PATRON

Prolétaires, camarades,

La manifestation du 29 octobre 1993 et les différentes grèves qui l'ont suivie ont clairement démontré le refus par la classe ouvrière de la série de mesures et autres plans globaux, signifiait tous :

- Une réduction du salaire réel par le retard d'indexation, le gel des salaires, l'augmentation générale des prix provoquée par la hausse de la TVA, ...
- Une aggravation des conditions de travail par le développement du travail à temps partiel, de la flexibilité, ...
- Une augmentation de la productivité notamment par l'introduction de la fameuse semaine des 4 jours de travail et autres cadences.
- Une précarisation des emplois salariés par l'extension des sous-statuts, des emplois de proximité, ...
- Une diminution des allocations familiales, des pensions, des interventions en matière d'assurance maladie invalidité, ...

Et cela, il ne faut pas se faire d'illusion, sans pour autant arrêter, ni les licenciements, ni les mesures locales exigées par le patronat dans les usines, comme nous le montre l'exemple de Boël à La Louvière.

Quelles qu'en soient les modalités, toutes ces mesures entraîneront :

- **moins de salaire et plus de travail et de flexibilité pour ceux qui ont encore un emploi.**
- **Un net appauvrissement et des difficultés accrues pour les chômeurs à trouver du travail.**

Lorsque les syndicats mettent en avant le mot d'ordre « pour un vrai pacte social », il s'agit avant tout d'empêcher et/ou de contrôler le déclenchement de mouvements de lutte indépendants et décidés, pour en fait perpétuer la paix sociale et négocier au rabais le partage de la misère.

Ce que les syndicats d'Etat (FGTB, CSC, CGSLB) veulent négocier c'est plus d'égalité dans la répartition des mesures « sur l'ensemble de la population ». Les syndicats demandent aux ouvriers d'accepter des efforts, d'être solidaires de leurs patrons, de leur région, de leur Etat, de se sacrifier pour la défense de la compétitivité des entreprises belges, en un mot de payer les frais de la crise.

Pourtant la crise n'a pas été provoquée par les ouvriers ni par leurs salaires. La productivité du travail en Belgique n'est pas moindre qu'ailleurs et les salaires ne sont pas plus élevés que dans les autres pays capitalistes forts.

La crise est mondiale et est le fait de la logique du capitalisme qui produit des marchandises en surnombre par rapport au marché solvable, alors même qu'à l'autre pôle les besoins des prolétaires sont de moins en moins satisfaits.

A l'évidence, la consommation des travailleurs salariés ne représente pas un marché suffisamment attractif pour le capital et la pression mise par les patrons de toute la planète sur les salaires et l'emploi démontrent que la sortie de la crise ne peut se faire, pour eux, qu'au détriment des exploités.

De plus, il s'agit de se rendre compte que le but des syndicats n'est pas la défense des prolétaires mais bien plutôt le soutien électoraliste des fractions politiques bourgeoises auxquelles ils sont liés. Les attermoissements de la FGTB dont les amis socialistes sont co-responsables du « plan global » en est le dernier exemple en date.

Il convient aussi de se rappeler qu'en 1961 c'est, en fin de compte, un gouvernement à participation socialiste qui fit passer l'essentiel des mesures anti-ouvrières appelées à l'époque « Loi Unique » et ce après avoir saboté les mouvements de grève. La présence des socialistes au gouvernement n'est donc en rien pour les prolétaires une garantie de quoi que ce soit.

Seule la lutte intransigeante pour la défense du salaire contre de nouveaux licenciements, pour l'unité des ouvriers au travail et au chômage quels que soient leurs statuts et leurs contrats, peut arrêter l'enchaînement sans fin des mesures.

Ce n'est certainement pas en cédant au chantage de l'emploi, en acceptant toujours plus de sacrifices comme la diminution du temps de travail et des salaires que les conditions ouvrières cesseront d'empirer ; bien au contraire.

LE PARTAGE DU TRAVAIL, C'EST MOINS DE SALAIRE, PLUS DE PRODUCTIVITE ET PAS PLUS D'EMPLOIS POUR AUTANT !

La lutte que nous prônons n'a pas encore commencé. C'est aux ouvriers eux-mêmes, par-delà toutes les différences linguistiques, nationales, raciales, régionales, etc... à prendre l'initiative pour faire reculer le patronat et ses représentants politiques et syndicaux de gauche comme de droite.

Comme nous le montre l'exemple d'Air France, l'arme appropriée est la grève illimitée et sans préavis. C'est la seule riposte capable de frapper la bourgeoisie là où ça lui fait vraiment mal : à la source de ses profits. Comme à la FN (Herstal), Sidmar (Zelzate) et beaucoup d'autres, n'attendez pas les syndicats pour résister aux mesures.

**SANS LUTTE INDEPENDANTE FORTE AUCUNE VICTOIRE
MEME PARTIELLE, N'EST POSSIBLE**

CONTRE L'AUSTERITE PAS DE TREVE

**CONTRE LE DEVOIEMENT DES LUTTES OUVRIERES VERS DES OBJECTIFS
ELECTORALISTES AUCUNE SOLIDARITE AVEC SA PROPRE BOURGEOISIE**

MOUVEMENT COMMUNISTE

Pour la formation du parti communiste mondial

Décembre 1993.

Annexe III

Production industrielle en Belgique		
ANNEE	INDICE 1985 =100	% ANNUEL DE VARIATION
1963	57.4	0.0%
1964	61.3	6.8
1965	62.5	2.0
1966	63.8	2.1
1967	64.8	1.6
1968	68.4	5.6
1969	75.0	9.6
1970	77.6	3.5
1971	79.6	2.6
1972	84.5	6.2
1973	89.8	6.3
1974	93.1	3.7
1975	84.2	-9.6
1976	91.6	8.8
1977	91.5	-0.1
1978	93.4	2.1
1979	97.7	4.6
1980	96.5	-1.2
1981	94.0	-2.6
1982	94.2	0.2
1983	95.9	1.8
1984	98.5	2.7
1985	100.0	1.5
1986	101.0	1.0
1987	103.5	2.5
1988	109.6	5.9
1989	113.5	3.6
1990	117.5	3.5
1991	115.2	-2.0
1992	115.0	-0.2
1993	108.0	-6.1

Source : S.F.I. – F.M.I.
1993 : estimation M.C.